DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_147-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 10novembre 2025 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-ET-UN en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Pascal COUMAILLEAU, Mme Anne Laure DUVAL, M Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL-RENAULT, M Emmanuel PERAN, Mme Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoints ;
M Jean-Paul BERJOT, M Claude GENDRON, M. Michel RAVAILLER, Mme Pascale VITRE, Mme Liliane DUPONT, M Eric LEMONNIER, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M Alain VASNIER, Mme Anne-Sophie BLOT, Mme Manuela PINEL, M Charles GUINEZ, Mme Sandrine METIER, Mme Carole HAMON, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-six,
EXCUSÉ : M Jean Robert PAGES donne pouvoir à M GUINEZ,
ABSENTS : Mme Virginie DUMONT
Mme Camille BOSSARD
M Pascal MAUDET-CARRION
Mme Valérie BROSSE
Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Mme MASSON

***

Délibération 2025-147 – Patrimoine – Pôle Culturel – Médiathèque – Approbation de l'avant-projet

La présente opération concerne le projet de rénovation et extension de la médiathèque de Saint Aubin d'Aubigné. Elle fait partie intégrante du pôle culturel de la commune dans un tissu urbain dense en plein cœur de bourg à proximité immédiate de l'église et des locaux d'accueil sociaux, jeunes enfants de la ville.
La commune de Saint Aubin d'Aubigné est inscrite dans un territoire en plein dynamisme. A ce titre la commune est lauréate du programme national Petites villes de demain. La signature de la convention d'adhésion a eu lieu en janvier 2022, ainsi que les communes de Melesse et La Mézière.
La médiathèque de Saint Aubin d'Aubigné a un rayonnement à l'échelle territoriale faisant partie du réseau intercommunal du Val d'Ille Aubigné depuis février 2022 avec un catalogue, un portail commun, une carte unique et la gratuité de l'inscription.

Le périmètre opérationnel représente environ 754m² correspondant aux parcelles 129 et 128.
Le projet englobe le bâtiment existant , un espace extérieur attenant et le bâtiment Orange en liaison direct.

Le projet porte un objectif d'usage fort :
1/ augmentation du rayonnage et du stockage
2/ accueil public plus large et de manière plus qualitative
3/ favoriser l'expérience « séjour » à la médiathèque = un espace de loisir et d'accueil

Par délibération n° 35-2025 du 26 mai 2025, la commune a retenu l'équipe de maitrise d'œuvre en charge de la conception et réalisation du projet d'extension et réhabilitation de sa médiathèque. Le cabinet d'architecture AKLA est mandataire de ce groupement.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_147-DE

Le projet prévoit un espace médiathèque d'une superficie de 527m² au total.
Le programme prévoit :

- Un plateau de lecture de 332 m²
- Un hall d'entrée commun à l'ensemble du pôle culturel de 58 m²
- Des espaces dédiés aux professionnels et à la gestion des ouvrages de 81 m²
- Des espaces "servants" (sanitaires, stockage, locaux techniques) de 45 m²
- Des espaces de circulation de 16 m²

L'avant-projet proposé par l'équipe de maitrise d'œuvre présenté aux membres du conseil municipal établit une enveloppe budgétaire du coût travaux à 1 252 375 € HT.

Le montant de la rémunération de l'équipe de maitrise d'œuvre sera définitivement fixé par un avenant.

Le planning prévisionnel du projet est établi comme suit :

- Dépôt du permis de construire – Décembre 2025
- Lancement de la consultation des entreprises – avril 2026
- Démarrage des travaux – septembre 2026
- Réception prévisionnelle des travaux – septembre 2027

CONSIDERANT l'avis de la commission mixte Patrimoine-Culture en date du 08/12/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. APPROUVER l'Avant-projet de rénovation – extension de la médiathèque municipale
. APRROUVER le coût prévisionnel du projet à 1 252 375.00€ HT
. PRENDRE ACTE des subventions globales estimées à 970 000€ HT
. AUTORISER Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure de passation des marchés publics de travaux conformément au Code de la Commande Publique
. AUTORISER Monsieur le Maire à **DÉPOSER** le permis de construire se rapportant au projet,
. AUTORISER Monsieur le Maire à **DÉPOSER** les demandes d'autorisations diverses se rapportant au projet,
. AUTORISER Monsieur le Maire à **SIGNER** tous les documents se rapportant à la procédure

Le Secrétaire de séance
Mme Josette MASSON

Le Maire
M Jacques RICHARD